

Rapport financier

LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2020 EST DE

25 014.82 €

EVOLUTION DU BUDGET REALISE SUR QUATRE ANNEES

	2017	2018	2019	2020
SALAIRES	1 297 639	1 229 268	1 208 456	1 162 109
Associatif	1 042 476	980 701	959 322	932 676
Caf du Rhône	255 163	248 567	249 134	225 618
Bénévolat				3815
FONCTIONNEMENT	440 378	455 427	467 984	473 638
Associatif	285 308	307 026	318 575	318436
Caf du Rhône	155 070	148 401	149 409	155 202
CHARGES ASSOCIATIVES	1 327 784	1 287 727	1 277 897	1 251 113
Charges mises à disposition CAF du Rhône	410 233	396 968	398 544	380 820
Bénévolat				3 815
CHARGES CONSOLIDEES	1 738 017	1 684 695	1 676 440	1 635 748
Produits associatifs	1 253 959	1 239 662	1 296 901	1 276 127
Produits mis à disposition CAF du Rhône	410 233	396 968	398 544	380 820
Bénévolat				3 815
PRODUITS CONSOLIDES	1 664 192	1 636 630	1 695 445	1 660 762
RESULTAT EXERCICE	-73 825	-48 065	19 005	25015

L'année 2020, une année particulière, sans précédent, qui a bouleversé la vie de chacun de nous et celle de notre Association.

L'épidémie de COVID-19 a eu un impact important sur la vie du Centre Social Laënnec et sur son budget.

FAITS MARQUANTS

La fermeture administrative

La situation sanitaire du pays a impliqué la fermeture administrative du Centre Social Laënnec au public et aux salariés du 16 mars au 11 mai 2020 afin de freiner la propagation du virus et de protéger les personnes vulnérables.

Ainsi toutes les activités développées par le Centre Social ont été mises à l'arrêt : Equipement d'Accueil du Jeune Enfant, Accueil de loisirs, Plateforme Ados, Activités adultes, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Lieu d'Accueil Enfants Parents, Lieu d'Accueil Parents

Du déconfinement au confinement partiel

Certaines activités ont pu reprendre dès le 11 mai 2020 ainsi qu'à la rentrée de septembre pour s'interrompre en partie à nouveau.

Afin de conserver le lien avec les habitants, de nouvelles formes d'activités et de services à distance se sont développés en direction des familles du territoire. Mise en place d'un plan de communication afin d'orienter les actions à mener « RESTONS CONNECTES ».

Les mesures salariales

A compter du 16 mars 2020 mise en œuvre du dispositif d'activité partielle pour les salariés avec un maintien des salaires à 100 % pour tous.

Le maintien des salaires nets à 100 % s'est poursuivi jusqu'au 7 mai 2020.

Conformément aux directives nationales le Centre Social a décidé une reprise progressive et partielle de son activité sur site, à compter du 11 mai 2020.

Les conséquences financières

Les comptes annuels de l'année 2020 sont impactés par la crise sanitaire.

Les nombreuses perturbations dues à l'épidémie ont engendré une baisse des activités avec pour conséquence la baisse des produits liés à ces activités.

On note une baisse des charges du fait de l'annulation de certaines activités et de la mise en place du dispositif d'activité partielle.

Le Centre Social a bénéficié d'aides exceptionnelles ce qui lui a permis de conserver un équilibre financier.

BUDGET ASSOCIATIF

Répartition salaires/fonctionnement

	Année 2018	Année 2019	Année 2020
SALAIRES	980 701	959 322	932 676
FONCTIONNEMENT	307 026	318 575	318 436
CHARGES ASSOCIATIVES	1 287 727	1 277 897	1 251 112

Sur l'année 2020 :

Les charges associatives se répartissent de la manière suivante :

Les salaires et charges 932 676 €

Fonctionnement 318 436 €

Pour un total de : **1 251 112 €**

Les produits associatifs

Pour un total de : **1 276 127 €**

BUDGET CONSOLIDE

Répartition des charges : salaires/fonctionnement

	Année 2018	Année 2019	Année 2020
SALAIRES	1 229 268	1 208 456	1 162 109
FONCTIONNEMENT	455 427	467 984	473 638
CHARGES CONSOLIDEES	1 684 695	1 676 440	1 635 747

Sur l'année 2020 :

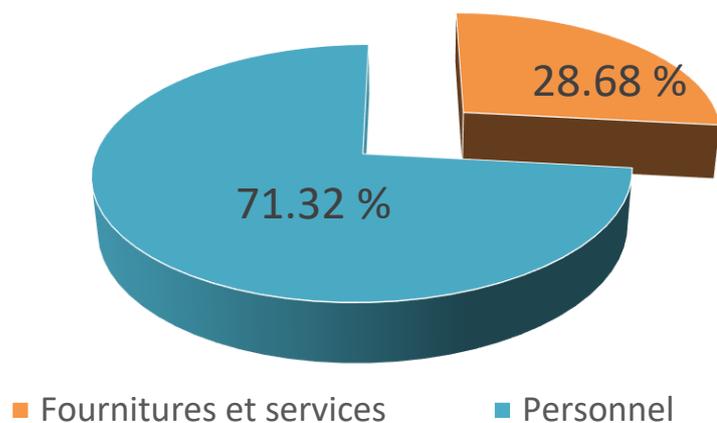
Les charges consolidées se répartissent de la manière suivante :

Les salaires et charges : 1 162 109 €

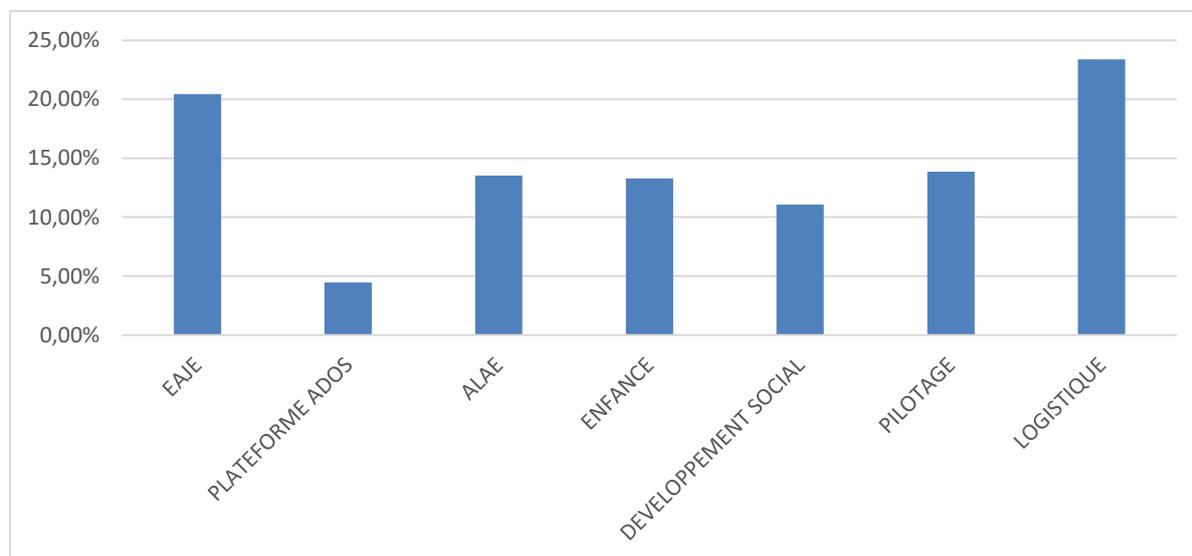
Fonctionnement : 473 638 €

Pour un total de : **1 635 747 €**

REPARTITION DES CHARGES CONSOLIDEES



REPARTITION DES CHARGES PAR SECTEUR D'ACTIVITE



Les produits consolidés se répartissent de la manière suivante :

Produits associatifs : 1 276 127 €

Mises à disposition : 380 820 €

Bénévolat : 3 815 €

Pour un total de : **1 660 762 €**

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

LES CHARGES

Du fait de la crise sanitaire certaines charges ont augmenté alors que d'autres ont baissé.

Le total des charges associatives se monte à 1 251 112 € pour un total consolidé de 1 635 747 €. (dont 380 820 € de mises à Disposition par la CAF du Rhône et 3815 € de bénévolat)

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Elles s'élèvent à 1 249 049 € en 2020, soit une baisse de 27 102 € par rapport à 2019.

Le montant des achats s'élève à 260 771 €, soit une baisse de 11 345 € liée à l'arrêt ou la réduction d'activités pendant l'année.

La masse salariale baisse de 20 277 € et passe à 890 763 € en 2020.

Moins de contrat d'engagement éducatif, avec la suspension des accueils de loisirs pendant la période de confinement et l'impact des mesures d'accompagnement à l'activité partielle pour permettre le maintien des salaires.

LES PRODUITS

Ils passent de 1 296 901 € en 2019 à 1 276 127 € en 2020, ce qui représente une baisse de 20 774 € auquel il convient d'ajouter également le montant de 41 5259 € des allocations perçues dans le cadre de l'activité partielle.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils passent de 1 290 476 € en 2019 à 1 262 455 € en 2020. Ce qui représente une baisse de 28 021 €. Elle doit être augmenté du montant des allocations perçues dans le cadre de l'activité partielle pour un montant de 41 529 €.

VENTE DE BIENS ET SERVICES

Une des conséquences de la crise sanitaire est la baisse des participations usagers et la baisse des prestations de service liée à l'arrêt ou à la réduction de certaines activités :

- Participations EAJE : baisse de 14 762 €
- Autres participations (activités adultes, accueils de loisirs) : baisse de 49 328 €.
- Baisse des cotisations adhérents de 26 %.
- Baisse des prestations de service liées aux activités de 15 401 €.

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

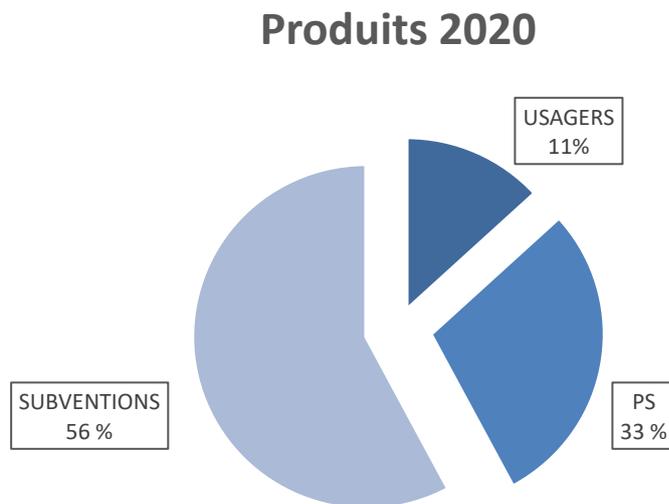
Les subventions d'exploitation s'élèvent à 666 221 € en 2020 pour 691 339 € en 2019. Soit une baisse de 25 118 €.

Une nouvelle répartition entre les subventions globales octroyées par la Ville de Lyon et la CAF du Rhône explique l'augmentation de la dotation globale de la Ville et la baisse de la subvention de fonctionnement globale de la CAF.

Deux actions financées dans la cadre du Parcours de Réussite Educative se sont arrêtées en juin 2020. Soit une baisse de 5000 €.

La subvention de la CAF du Rhône de 15 000 € Fonds publics et Territoire est remplacée par la PS Jeunesse de 20 000 €.

REPARTITION DES PRODUITS



ANALYSE DU BILAN

Une nouvelle réglementation comptable s'applique à compter du 1^{er} janvier 2020 qui impacte la présentation du bilan notamment au niveau du passif.

Le nouveau plan comptable supprime le compte subvention d'investissement qui figurait dans les fonds propres à hauteur de 136 832 € qui ont été fait l'objet d'un retraitement dans le compte report à nouveau et dans le compte subvention d'investissement repris au compte de résultat.

ACTIF

Immobilisations

L'actif laisse apparaître une légère baisse.

PASSIF

Les fonds propres s'élèvent, en **2020 à 394 016 €** contre 393 485 € en 2019.

Au regard des charges 2020 ils représentent **3.77** mois de charges de fonctionnement.

Détail ci-dessous :

- Report à nouveau	112 349 €
- Résultat 2020	25 014 €
- Réserves :	256 653 €

394 016 €